

C. VIII. 38.

früher E. v. 42, von Karl Doff imprimirt. - Perg. Blz.:

Briefkopf in Österreich, Geymartscher Oubor mit Monogramme

HS (= G. Geymartscher in Vindheim?, Wirta 18. Jf., Gritz Nr. 211.

Königliche Abschrift von 1790/91, mit zahlreichen Korrekturen. -

18 bei der Katalogisierung numerierte Bl. - 32,3 x 20 cm:

Ungespaltet. 40 Zeilen. Links ^{begrenzt} im ca. 7,8 cm breiten Rand

los gelassen. Ohne Unterverteilungen und Überschriften. -

Einband des ersten Viertels des 20. Jf.: gelbgrün, Intal mit

blau-schwarz geblühtem gelblidem Papier überzogen; ohne

Rückentitel. Im Handorts-katalog von Karl Doff eingetragen

mit dem Titel: Rôle du pays de Delémont et des 13 Villages. 1791.

[Rôle du pays de Delémont et des treize villages.]

Bl. 1^{er} beg. ohne Überschrift: [Lettres de franchises accordée par Jean de Fleckenstein, évêque de Bâle, à la vallée de Delémont, à la prévôté de Moutier-Grandval, la vallée de Moutier, la vallée nommée Orvaux et aussi Sornetal, du 9 Février 1430.]

links oben: 1791. Janvier, rechts oben Six-alle-Blignotin (E. v. 42).

anf. des Texts: Nous Jean par la Grace de Dieu | et du Saint Siege de Rome Evêque | de Bâle confessons et faisons | scavoir a tous par ces présentes | Lettres que le tres Saint Pere | en dieu le Pape Martin V^e ayant | pourvu notre Eveche et | Chapitre de notre Personne, nous | avons trouvé l'Evêché, le Pays et | les gens y appartenants en de grandes | calamités pour dettes avouées et | Charges ...

Bl. 4^{to} voll.: qui sont datez au premier Jeudi | apres le jour de Notre Dame de la Chandeleur L'an | ou l'on contoit de la naissance | de Dieu mille quatre cens et trente. | Jean Herrman de Frankfort. | Erhard Scholier de la Ville | de Delémont.

Collationé et trouvé conforme de parole en parole | par la Chancellerie de la Cour Episcopale | a la Copie Vidimée qui se trouve dans | les archives de la Cour. |

Attesté au Chateau de Pourventry | ce 30. x^{bre} 1790. |

La Chancellerie | de la Cour (L. S.)

Mein französischer Übersetzung nach dem ursprünglichen Original
des von Bischof Johann von Elsenstein ausgestellten
Freiheitsbriefs. Nach einer älteren, im Wortlaut oft
abweichenden französischen Übersetzung abgedruckt bei
Froissart et Navarre, Mémorial de l'histoire de l'ancien
royaume de Suabe, T. 5, Constantin 1867, P. 287-291. Vgl. auch
Navarre, Hist. des évêques de Suabe, Vol. 1, Leipzig 1884,
S. 472-474.

Gl. 5^{te} beg. ohne Überschrift: [Le Rôle des treize franco villages
de la Vallée de Delémont accordé par l'évêque de
Bâle Melchior de Lichtenfels le 9 Mars 1562]

Auf: Nous les ci après nommés Jean Vite | Scheyb docteur ès
Loix Doyen et | Wendelin Kiper aussi docteur ès Loix |
et Syndic, les deux du Haut Chapitre | de Bâle, Jacques
Rüdin grand Tribunal et Henri Falkner Chancelier |
les deux de la Ville de Bâle | Notifions et faisons scavoir
à tous | par ce libelle | apres que quelques Difficultes, Mes-
intelligences et Divisions ci dessous determinees se sont eleves |
entre ... Monseigneur Melchior Evêque de Bâle ... d'une part, |
et les ... Seigneurs, Ambourgs et Communautés des treize
Franco Villages et Bourgs de la Vallée de Delémont ...
d'autre part | au sujet des Communaux, Hautes Joux, Juris-
diction | spirituelle et temporelle ... du Rôle du Pays, fran-
chises et Coutumes ...

Protokoll über die Einigungsverhandlungen, zu denen der Bischof
sich mit Ulrich von 15. Juli 1560 (f. Gl. 6^{te}-7^{te}) bereit erklärt
hat.

Gl. 8^{te}-9^{te}: Vollmacht für die Abgeordneten der 13 Dörfer Glarolinx,
Bassacoin, Loncoix, Louxfuisse, Loustatollen, Luvalin,
Invalin, Boirignon, Ramer, Bloulinx, Royganberg,
Lourcoix, Micyin, Rabaulin, Undraulin, Montpaulin,
Namen und Laillon. Dat. Salburg 17. Juli 1560.
Zeugen: Etienne Peirat vicair à Bassecour, Guillaume
Converset curé à Ondrevilliers, Jean Haffner et Pierre

Hennet bourgeois de Delémont. Signé Marc. Hugue notaire apostolique.

Nos Protokoll folgt dann folgt: Ensuite nous avons entendu les griefs et plaintes des deux parties ...

Bl. 13^{er} - 19^{er}: Et comme il est arrivé différents desordres au sujet des Hautes Joux et la jouissance des Bans des Villages, il a été fait et arbitré par nous les arbitres ...

Bl. 19^{er} - 27^{er}: suit L'Ordonnance des Forêts et Bois ...

Nous folgt: Et apres que les susdits sujets de la Vallée de Delémont ... ont humblement supplie ... que Son Altesse ... voulut aussi, le Rolle du Pays produit, lequel on avoit jusqu'a present observé, par nous les arbitres faire ... revoir et ... modérer et faire corriger ... nous avons ... modéré et expliqué comme ci apres suit in

1. Et pour le premier Est et doit être en tout tems l'Evêque de Bâle Seigneur des Habitans de la Chatellenie et Vallée de Delémont ...

Bl. 27^{er} Vff.: 30. au Trentieme S'il arrivoit que quel qu'un fut actionné pour servitude cela doit se faire pardevant la justice de Delémont, et ce qui sera prononcé doit rester valable. ...

Bl. 27^{er} Vff.: Et puisque ce Pacte d'arbitrage ... de bonne science des deux Parties ... a été traité et convenu, ont aussi ces deux Parties ... affirmé et promis de vivre dorénavant selon ce Pacte d'arbitrage ... ni faire jamais contre, ni par eux ni par les leurs en aucune facon ni voye.

Bl. 28^{er} folgt die Gammigning diäpox Abmähning Sines von Biffel:
Et Nous Melchior ... Evêque de Bâle confessons verité de ces choses ... pour cela nous avons ordonné d'appendre à ceci le Grand Sceau de Notre Eglise pour nous et nos successeurs en foi et confirmation de ces choses.

Auf Bitte der Untertanen von 13 Gamminden fingelt Corneille de Lichtenfels, Prévôt de Hostier en GrandVal.

Date et expédié double ... le Lundi apres le Dimanche

Lectare en Mi-Careme. étoit le neuvieme jour du moi de Mars

... mille cinq cent soixante et deux ans.

Bl. 28^{vo}: Suit la legalisation de la Chancellerie \ de la Cour de...
Prince Evêque de Bâle \ de ce que la Copie Allemande
dont la traduction françoise est ci dessus \ est conforme
à l'original allemand gardé dans les archives de
Pourentrey. \ Daté le 2 Janvier 1790. \

(L.S.) La Chancellerie de la Cour. \

Vgl. zu dem Ottav L. Vertrag, Gitt. des Königs
in Bâle I, 114-117, wo aber einige der darin vorben-
annten Sätze Namen nicht sind.

Basel 4. Nov. 1942.

Gustav Binz